PREMIER ANNIVERSAIRE DU MOUVEMENT DES COQUELICOTS

# À L'ASSAUT DES PESTICIDES SDHI

FABRICE NICOLINO

Sans rire le moins du monde, c'est un triomphe. Parti de rien ou presque il y a un an – mais avec l'appui massif de *Charlie* –, l'Appel des coquelicots pour l'interdiction des pesticides (nousvoulonsdescoquelicots.org) est aujourd'hui soutenu par plus de 800 000 personnes, et cela ne fait que commencer. On peut signer à tout instant en ligne. Ajoutons que cet élan a essaimé dans toute la France, avec entre 500 et 850 rassemblements simultanés devant les mairies. Mais de tout cela, nos Excellences se moquent totalement. Bien plus puissant, bien plus significatif que leur pauvre et pseudo-débat national du printemps, ce mouvement a décidé de passer à tout autre chose, qu'on pourrait appeler la confrontation avec le système.

Mais d'abord un mot sur un mouvement des maires qui prend de l'ampleur. Il ne s'agit plus seulement de bourgs ruraux comme Langouët, en Bretagne. Des villes de la banlieue parisienne, menées par Sceaux – un grand bravo à Philippe Laurent, le maire, et à son adjointe Florence Presson –, réclament désormais la fin des pesticides sur tout le territoire. Ainsi de Gennevilliers, d'Arcueil, de Malakoff et de bien d'autres. Les pesticides, présents dans l'air et l'eau de pluie dans les villes, sont partout. Tout le pays est logé à la même enseigne dégueulasse.

À l'occasion du premier anniversaire des Coquelicots, qui tombe le 12 septembre, il s'agit de se lancer dans de vraies actions de désobéissance civile. Avec, pour première revendication, la dissolution de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, ou Anses.

Pour quelle raison ? Dans un livre publié ce même jour aux éditions Les Liens qui libèrent, je l'explique en détail. *Le crime est presque parfait,* et c'est le récit d'une infamie d'État. Attention, ce n'est évidemment pas simple pour moi de parler d'un livre que j'ai écrit. Et je ne vous dirai rien de ce qu'il vaut, ou pas. C'est le lecteur qui voit.

**Tout le pays est logé à la même enseigne dégueulasse**

Mais l'histoire elle-même n'a pas de précédent. Sans que nul n'ait été mis au courant, on épand massivement sur les champs de blé et d'orge, les semences, les pommes de terre, les tomates, les arbres fruitiers, la vigne, les terrains de foot, les terrains de golf, des SDHI, pesticides d'une nouvelle classe chimique. Ces fongicides – ils s'attaquent aux champignons et aux moisissures – sont désormais jusque sur la pelouse du Stade de France.

Or, pour des raisons scientifiques, ils visent au passage la fonction respiratoire de tous les êtres vivants, humains compris. Et sont potentiellement porteurs de maladies neurologiques fort graves et de cancers. Qui le dit ? Un chercheur de réputation mondiale, Pierre Rustin, spécialiste des maladies mitochondriales. Rejoint par huit savants de haut rang.

Mais l'Anses a préféré dans un premier temps le silence – six mois de surdité totale – et dans un deuxième le mépris. Je résume. En octobre 2017, Rustin découvre par hasard l'existence des SDHI, qui interfèrent directement avec ses recherches. Il téléphone à l'Anses pour faire son boulot et prévenir d'un terrible danger. On l'éconduit, et il reste six longs mois sans aucune nouvelle de cette agence de protection publique. Effarés, Rustin et ses huit acolytes rendent publique leur inquiétude. L'agence, coincée et contrainte, accepte de les recevoir le 14 juin 2018. Ils sont reçus comme des chiens dans un jeu de quilles et sont à peine écoutés.

Le 15 janvier 2019, l'Anses publie un rapport qui écarte tout danger et exonère les SDHI. Les scientifiques protestent, mais personne ne les entend.

Pourquoi l'Anses ne protège-t-elle pas la société contre des risques aussi évidents ? Eh bien, parce qu'elle a partie liée avec le lobby des pesticides. Parce que, *volens nolens,* elle en fait partie. On découvrira ou pas dans mon livre jusqu'où va la compromission. Fort loin, je vous l'assure. ●

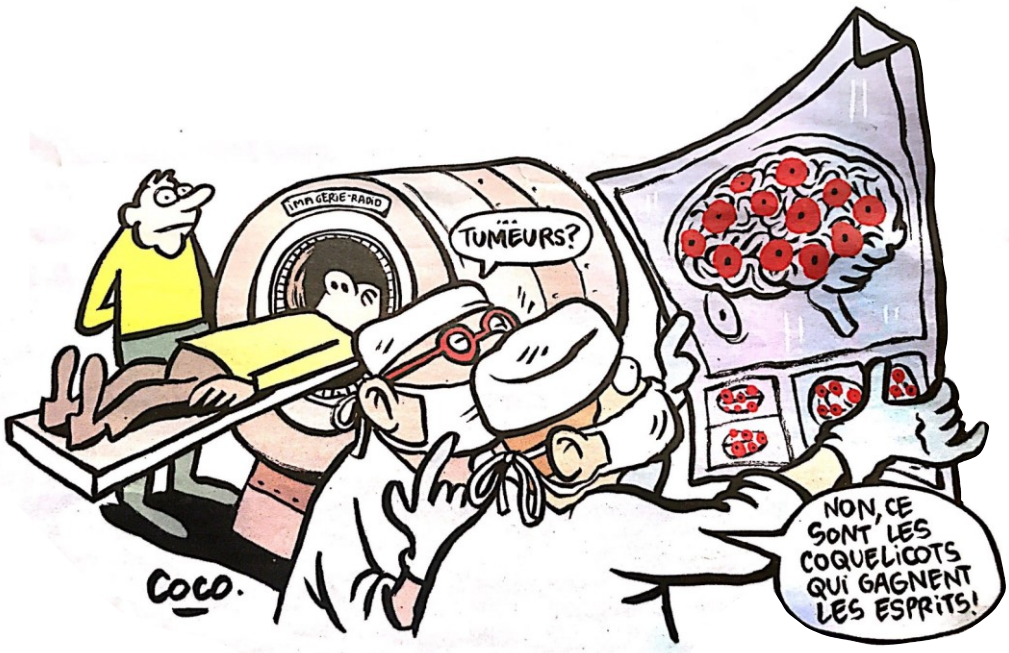


# ENTRETIEN AVEC PIERRE RUSTIN

## « L'Anses préfère attendre une catastrophe sanitaire »

**Pierre Rustin est à la tête de l'unité Inserm UMR S1141, « Neuroprotection du cerveau en développement ». Il totalise au moins 307 études publiées et près de 26 000 citations de ses travaux dans la littérature scientifique.**

**CHARLIE HEBDO : Quand avez-vous découvert l'existence des SDHI ?**
**Pierre Rustin :** En octobre 2017. La honte pour nous, qui travaillions depuis au moins 1990 sur la cible des SDHI, la SDH, ou succinate déshydrogénase. Nous étions en train d'écrire un article scientifique sur les maladies humaines résultant d'un

mauvais fonctionnement de la SDH, une enzyme essentielle des mitochondries qui assurent la respiration des cellules. La progression de ces maladies liées au mauvais fonctionnement de la SDH étant largement incomprise, nous cherchions des facteurs externes pouvant participer à cette progression. C'est ainsi que nous avons découvert que l'on déversait des tonnes d'agents bloquant la SDH dans la nature, les fameux SDHI.

**Quels liens avec les maladies mitochondriales, votre domaine d'expertise?**

Le lien ? Nous travaillons depuis trente ans à comprendre, pour espérer les soigner bien sûr, les maladies humaines observées lorsque la SDH fonctionne mal. Ces maladies de la SDH sont quelques-unes parmi les nombreuses affections qui apparaissent lorsque les mitochondries sont touchées. Souvent pour des raisons génétiques : un gène subit une mutation et fonctionne mal. Elles forment un continuum de maladies qui se révèlent dès la petite enfance, ou bien plus tard, voire au plus grand âge. Elles touchent possiblement tous les organes, soit isolément, soit en groupe, et sont en plus extrêmement variables selon les individus.

**Quelles maladies humaines pourraient à l'avenir être provoquées par les SDHI?**

Question difficile. L'étude des patients nous a appris que les maladies résultant d'un blocage partiel de la SDH sont pour l'essentiel neurologiques et gravissimes, avec atteinte du cerveau, des muscles (myopathies) et/ou du cœur (cardiomyopathies). Lorsque le blocage est plus important, des cancers peuvent apparaître, liés à des mécanismes très complexes distincts des mécanismes cancéreux classiques. En effet, ces mécanismes, plutôt que d'affecter la composition des gènes, en changent l'environnement et le fonctionnement, mais le résultat est voisin : les cellules prolifèrent anormalement, provoquant l'apparition de tumeurs et de cancers. Chez l'homme, le résultat le plus pro-

de tumeurs et de cancers. Chez l'homme, le résultat le plus probable d'une imprégnation longue par de faibles doses de SDHI pourrait être l'accélération voire le déclenchement précoce de maladies telles que Parkinson, Alzheimer ou SLA [maladie de Charcot, ndlr], trois types de maladies neurologiques impliquant la respiration cellulaire et l'utilisation de l'oxygène par les mitochondries.

**Comment l'Anses a-t-elle réagi à cette alerte ? Ou plutôt, comment appréciez-vous l'incapacité de cette agence à entendre un avis scientifique fondé ?**

Tout d'abord, vous noterez que l'Anses n'a pas réagi à notre premier signal en 2017 ! Il nous a fallu faire une alerte publique dans la presse début 2018. Quant aux raisons de leur incapacité à réagir, elles restent pour nous difficiles à comprendre. Le plus neutre serait de considérer la sorte de conflit d'intérêts dans lequel ces gens se trouvent : ils ont autorisé depuis des dizaines d'années les mises sur le marché de ces substances, en accord avec les règlements en vigueur certes, et voilà que leur parvient notre alerte sur la folie représentée par l'usage des SDHI. Une couleuvre difficile à avaler, sans doute…

**Y a-t-il vraiment besoin de nouvelles études pour jauger la toxicité des pesticides SDHI ?**

Dans le cas des SDHI, qui n'exercent pas une action spécifique vis-à-vis de leur prétendue cible (les moisissures) et qui tuent les vers de terre, les abeilles, les poissons, il est difficile de voir l'effet magique qui ferait qu'ils ne soient pas, avec les autres pesticides, une des causes de la perte de biodiversité que chacun peut constater. De ce point de vue, l'heure n'est plus aux études, qui en plus existent déjà, pour peu que l'on veuille bien les considérer. En ce qui concerne les impacts potentiels chez l'homme, si on écoute l'Anses, « il n'y a rien à signaler à ce jour ». La progression de la maladie de Parkinson, de l'Alzheimer chez les agriculteurs exposés ? Mieux vaut attendre une catastrophe

sanitaire. Dans combien de temps ? dix, vingt ans ? Nous aurons toujours nos yeux pour pleurer, et l'Anses, si elle existe encore, toujours plus d'études à présenter…

(Propos recueillis par F.N.)